



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



20 FEV. 2019

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel (CTM),

Secrétariat général

Service des  
Ressources humaines

2019/D/3989  
Sous-direction des politiques  
de ressources humaines et des  
relations sociales

Bureau du dialogue social et de  
l'expertise statutaire

Affaire suivie par :  
Sébastien CLAUSENER  
sebastien.clausener@  
culture.gouv.fr  
01.40.15.88.25

182 rue Saint-Honoré  
75001 Paris

2019/D/3989

L'intégralité des points inscrits à l'ordre du jour de la séance du CTM du 15 février 2019 n'ayant pu être examinée au cours de cette séance, le CTM se réunira pour poursuivre ses travaux le :

**Jeudi 11 avril 2019**  
**A partir de 14h00 – Salle Malraux**  
**182 rue Saint-Honoré 75001 PARIS**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Circulaire du 28 janvier 2019 du Premier ministre relative à la nouvelle organisation des services de l'Etat en Guyane (*pour information*).
- 2- Politique indemnitaire du ministère (*pour information*) :
  - Grandes orientations ;
  - Critères de répartition ;
  - Projet de note relative à la campagne 2019 du CIA et de la part variable des agents rémunérés par le ministère.
- 3- Cycle des hautes études de la culture (*pour information*).
- 4- Dématérialisation des bulletins de paye (*pour information*).
- 5- Modalités d'organisation de la campagne des entretiens professionnels 2018 (*pour information*).
- 6- Tableau de suivi des précédents CTM.
- 7- Questions diverses.

Les documents préparatoires à la séance du 11 avril 2019 sont les pièces adressées en vue de la séance du 15 février 2019.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : [dialogue.social@culture.gouv.fr](mailto:dialogue.social@culture.gouv.fr)

Le Secrétaire général

Hervé BARBARET